



# LE RETOUR DU LOUP

## UNE CHANCE POUR LES PYRÉNÉES !

### Un retour naturel

Présent depuis 400 000 ans, le loup s'était éclipse de nos montagnes, et parfois de nos mémoires, durant seulement 80 ans. Depuis le début des années 1990, il a recolonisé une grande partie des Alpes depuis l'Italie d'où il n'avait jamais disparu. Il y a environ 600 loups en France en 2021. Par comparaison, il y a 2500 loups en Espagne et près de 2000 en Italie.

Les analyses génétiques pratiquées dès le début des années 2000 sont sans appel : les quelques loups identifiés à ce jour dans le massif pyrénéen (versants français et espagnol) proviennent de la lignée italienne, en dispersion naturelle depuis le massif alpin.

La reconstitution naturelle de la forêt, l'abondance de proies sauvages à travers la France et la protection légale du loup depuis 1993 expliquent ce retour spontané.

**2021**

**FRANCE :  
600 LOUPS**

**PYRÉNÉES FRANÇAISES :  
3 À 4 LOUPS**





## **Une présence encore rare dans les Pyrénées**

### **Une présence positive**

**Le loup contribue à rééquilibrer des milieux** que nous avons considérablement bouleversés. Ayant co-évolué avec eux pendant des millénaires, il régule le nombre d'ongulés sauvages (2 650 000 chevreuils, cerfs et sangliers confondus en France), et favorise leur dispersion, diminuant ainsi les effets potentiellement négatifs qu'ils engendrent sur les jeunes arbres et les cultures mais aussi sur la circulation routière (accidents). Les animaux sauvages, de par leur liberté et leur diversité, sont une source d'émotion, de rêve et de création, autant d'éléments indispensables à l'équilibre psychique de l'être humain.

**Les effectifs des loups s'équilibrent** en fonction des quantités de proies sauvages disponibles. D'autre part, seul le couple dominant se reproduit au sein de la meute. Une meute contient 4 à 5 individus, parfois plus avant dispersion des jeunes loups vers l'âge de deux ans. Ceux-ci partent créer d'autres meutes, dont les territoires respectifs ne se superposent pas.

Les animaux sauvages, de par leur liberté et leur diversité, sont une source d'émotion, de rêve et de création, autant d'éléments indispensables à l'équilibre psychique de l'être humain.

### **mais encore rare dans les Pyrénées ...**

Présent dans les Pyrénées depuis plus de 20 ans, aucune reproduction de loup n'a encore été constatée !

**« Randonner où l'ours et le loup sont présents n'a pas le même sens que s'ils n'étaient pas là ».**

Comme l'ours, **le loup peut également devenir un allié de la vie économique locale**. En effet, aux yeux de la majeure partie de la population, il valorise un territoire. « **75 % des personnes sondées considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France** ». (sondage IFOP 2013 / ASPAS – One Voice). Des accompagnateurs proposent déjà des séjours sur les traces des loups. On peut alors imaginer, à l'instar de l'ours, que certains produits soient labellisés comme respectant la présence du loup.

## Un impact aujourd'hui limité sur le pastoralisme pyrénéen

La protection des troupeaux dans les Pyrénées-Orientales s'est généralisée grâce à l'action de la Pastorale Pyrénéenne, rendant négligeable depuis de nombreuses années l'impact du loup : un exemple à adapter dans les autres secteurs des Pyrénées.

Les moyens de protection sont les mêmes que ceux utilisés pour l'ours :

- **embauche de bergers et aide-bergers** ;
- **regroupement nocturne** du troupeau ;
- mise en place de **chiens de protection** (patous).



**La situation pyrénéenne liée à la présence de l'ours apporte un élément clé, véritable modèle national** : la présence d'une équipe de «**Bergers d'appui**». «**Médiateurs pastoraux**», ils aident bergers et éleveurs à mettre en place, voire à renforcer les mesures de protection. Ils sont présents comme soutien technique et humain auprès des bergers dont le troupeau est momentanément victime d'une forte pression de prédation afin qu'elle diminue. **Ce qui fonctionne bien pour cohabiter avec l'ours sera utile pour cohabiter avec le loup.**

# Les tirs ne sont pas des mesures de protection

Bien que toujours présent sur la Liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) des espèces menacées en France, l'Etat français autorise depuis 2004 l'abattage massif de loups, jusqu'à 20% de la population, soit plus d'une centaine d'animaux par an, pour soi-disant faire baisser la prédation sur les troupeaux domestiques.

**Cette logique de régulation de l'espèce est en fait illégale, contre-productive et dangereuse.**

Les études scientifiques les plus récentes montrent que ces tirs létaux ne sont pas efficaces pour faire baisser les dommages sur les troupeaux. Ils désorganisent les structures sociales en meute, augmentant la dispersion d'individus isolés qui se rabattent plus facilement sur les troupeaux domestiques que sur la faune sauvage.

D'autres pays européens, n'utilisant pourtant pas de tirs létaux, ont un taux de prédation 4 à 5 fois moins élevé que la France : seuls des moyens de protection suffisamment complets peuvent faire baisser ce dernier.

## Quel avenir pour le loup dans les Pyrénées ?

Vivre durablement avec le loup pour ne pas le subir est un choix qu'il importe de faire dès aujourd'hui : les moyens techniques, humains et financiers pour une coexistence réussie sont là. Il s'agit de pérenniser ces choix, de les renforcer, de les améliorer et de les adapter à la diversité pyrénéenne.

L'usage permanent des tirs létaux en guise de mesures de protection des troupeaux ne peut conduire qu'à des impasses : les loups reviendront et les troupeaux ne seront jamais protégés correctement.

Si les hommes le veulent, grâce à l'expérience de la cohabitation avec l'ours, les Pyrénées peuvent devenir une terre exemplaire pour la coexistence avec le loup.

Crédits photos dans l'ordre (toutes en milieu naturel) : D.Crickillon (Pyrénées) / A.Victor (Alpes) / la Pastorale Pyrénéenne / JP Pompidor et F. Salgues (Pyrénées) / L.Nègre (Pyrénées).

Maquette : S.Andrieux (2022).



## Rejoignez-nous !

Pour contribuer à la protection du loup, adhérez à FERUS, association nationale pour la conservation des grands prédateurs.

[www.ferus.fr](http://www.ferus.fr) / 04 91 05 05 46

FERUS, BP 80114, 13 718 Allauch cedex

Antenne Pyrénées : [benevolatferus.ours@ferus.org](mailto:benevolatferus.ours@ferus.org) / 06 46 62 19 47

